

FORUM POUR LA TRANSITION

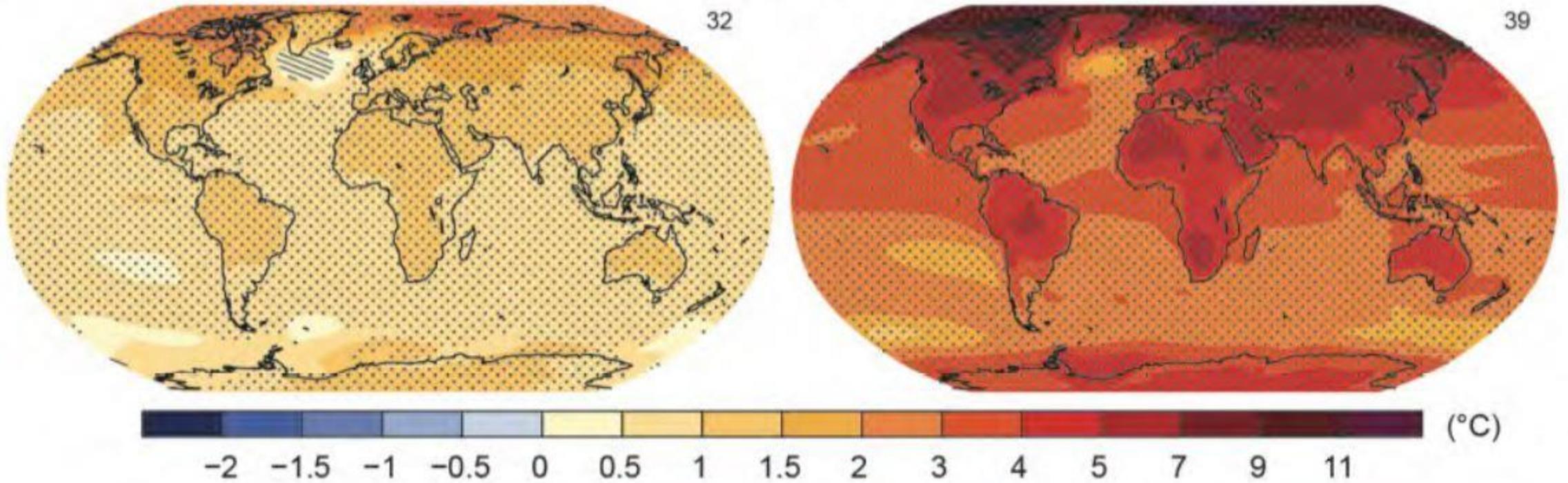
Ensemble vers un avenir vivable

- parce qu'il est urgent de pérenniser notre patrimoine naturel*
- en s'engageant tous ensemble pour plus de justice*
- dans l'intérêt des générations présentes et futures*

*De nouvelles manières d'habiter la Terre sont à notre portée.
Aucune fatalité ne condamne l'humanité à détruire son habitat.*

Change in average surface temperature (1986–2005 to 2081–2100)

Fig. SPM.8



L'Humanité a le choix

1. Au départ, une conviction, un diagnostic...
2. Sources d'inspirations & points d'appui juridiques.
3. Description de la proposition.
4. Quelle légitimité ?
5. Quelle plus-value en termes de démocratie?
6. Quel budget et quels coûts?
7. Les premiers supporteurs.

1. Diagnostic

- **L'urgence environnementale (risques d'effondrement)** : climat, biodiversité, pollutions, ressources disponibles, empreinte écologique,...
- **Les scientifiques ne cessent d'alerter** / Mais les gouvernements – comme la plupart des citoyens – ne se mobilisent pas suffisamment.

Diagnostic (suite)

- Nombre de **grandes entreprises** (surtout celles cotées en bourse) privilégient la rentabilité à **court terme**, et négligent les **externalités négatives** qui seront ensuite prises en charge par la collectivité.
- Tandis que d'autres sont très **conscientes** des problèmes et voient dans la transition (économique / écologique) un **marché potentiellement** gigantesque.

Diagnostic (suite)

- S'agissant plus particulièrement du climat, **les écogestes individuels, essentiels, ne pourront suffire.**
- **L'État et les entreprises** devront réaliser « entre la moitié et les trois quarts du chemin ».

ACTES DE COLLOQUE

LA DÉMOCRATIE, ENRAYÉE ?

BRUXELLES
PALAIS DES ACADEMIES

Jacques Attali · Dominique Bourg · Jorge Braga de Macedo · Monique Canto Sperber
Vincent de Coorebyter · François De Smet · John Dunn · Jean-Marc Ferry
James S. Fishkin · Hervé Hasquin · Paul Jorion · Paul Magnette · Jean-Claude Marcourt
John F. May · Philippe Maystadt · Walter · Benn Michaëls · Amartya Sen
Raffaele Simone · Lukas Sosoe · Vaira Vike-Freiberga · Yves Charles Zarka

ACADEMIE ROYALE
des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts
DE BELGIQUE

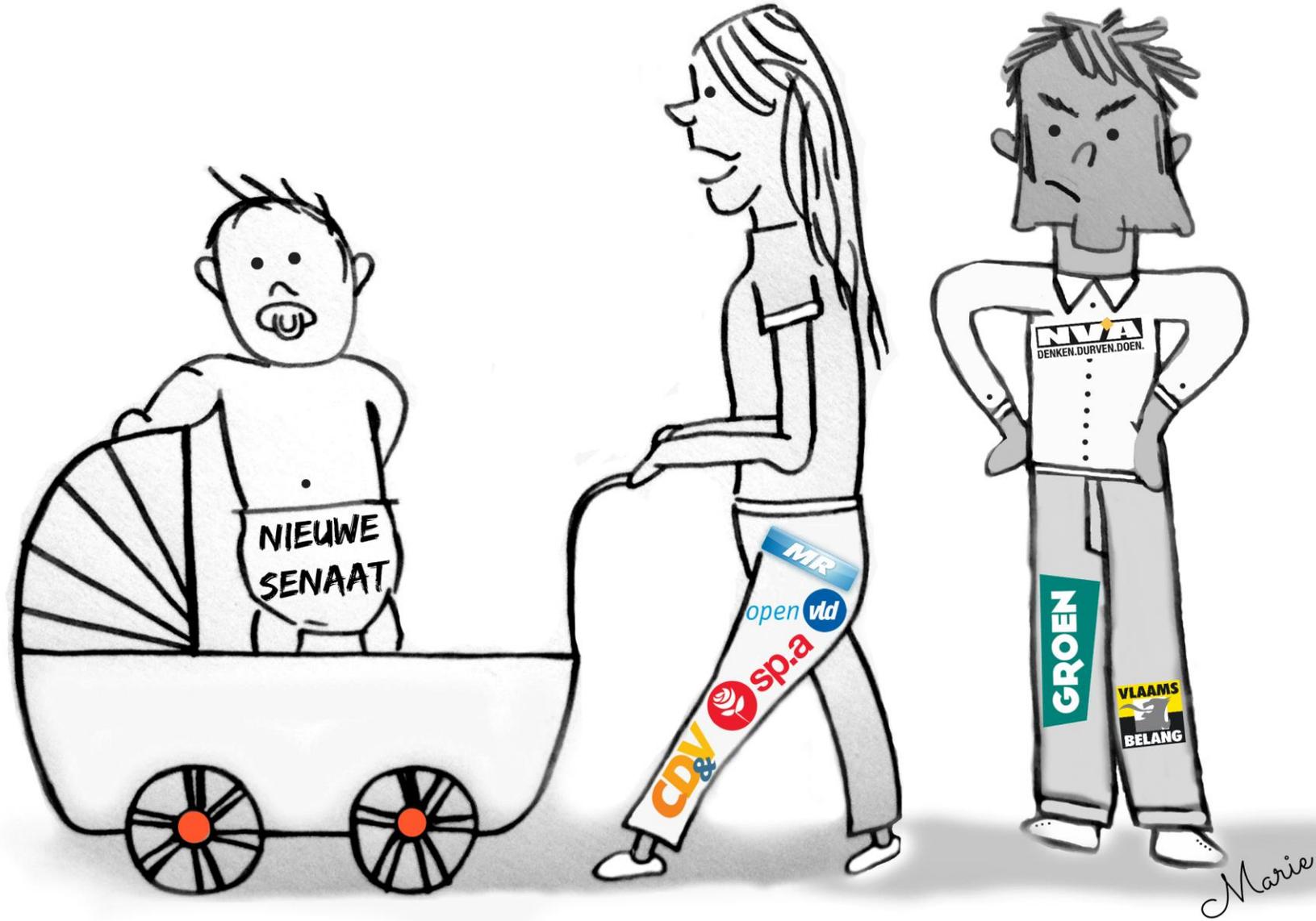


Diagnostic (suite)

- **Nos institutions sont-elles adaptées** ou suffisantes pour gérer ces défis qui s'inscrivent dans **le long terme** (nombreux plans mais peu de réalisations) ?
- *En matière de développement durable*, les neuf (!) **conseils d'avis**, quelles que soient leurs recommandations (et les énergies dépensées), ont **peu d'influence réelle** sur le politique.

Diagnostic

- **La légitimité du politique s'effrite.**
- **La démocratie risque de partir à la dérive.**



Diagnostic (suite)

- **Notre système parlementaire bicaméral a perdu sa fonction « recherche du meilleur équilibre »** entre divers intérêts et visions de la société.

En outre:

- **Les pouvoirs exécutifs dominant les membres des assemblées élues** (souvent soumis aux directions des Partis à travers les accords de majorité).

Face à ces remises en question environnementales et démocratiques, les réactions sont multiples:

- Indifférence (Je n'en ai rien à faire !)
- Résistances (There Is No Alternative !)
- Peurs légitimes (Peurs de perdre !)
- Besoin de sécurité (Populisme)
- Dénier (Il ne faut pas exagérer, « ça va aller » !)

- Incompréhension (Plus rien ne va de soi !)
- Sentiment d'urgence (Qu'est-ce qu'on attend !)
- Colère (« Trop is te veel ! »)
- Optimisme relatif (Plein de nouvelles opportunités !)

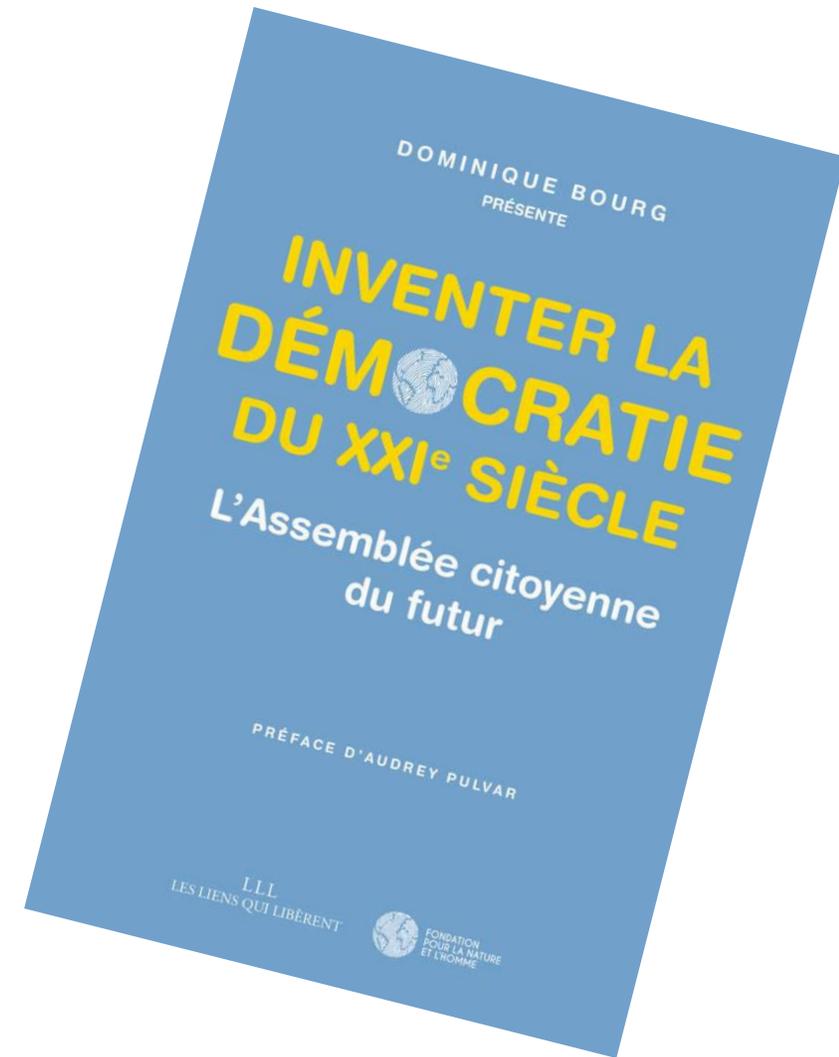
Comment gérer cela collectivement ?!

Il ne sert à rien d'avoir raison tout seul...

2. Sources d'inspiration et points d'appui juridiques

1) Un livre

Rédigé par un **collectif pluridisciplinaire** composé de : conseillers scientifiques, politologue, philosophe, constitutionnalistes, sociologue et juriste de l'environnement.



Le projet d'assemblée qu'ils proposent : « ***une invention à la mesure des enjeux contemporains (...). [Pour] affronter la crise environnementale en approfondissant l'idée démocratique plutôt qu'en se remettant à un gouvernement d'experts ou à un régime autoritaire, que certains considèrent pourtant plus aptes à relever les défis de l'Anthropocène*** »

2) LE RÈGLEMENT 2018/1999 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 11/12/2018 sur « la gouvernance de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat » (article 11)



impose à chaque État membre de mettre en place « *un dialogue multiniveaux sur le climat et l'énergie (...), dans le cadre duquel les autorités locales, les organisations de la société civile, le monde des entreprises, les investisseurs et les autres parties prenantes concernées ainsi que le grand public peuvent s'investir activement et discuter des différents scénarios envisagés pour les politiques en matière d'énergie et de climat, y compris sur le long terme, et examiner les progrès, à moins qu'il ne dispose déjà d'une structure ayant la même finalité.* »

La Belgique ne dispose toujours pas d'une telle structure.

3) Une étude de l'OCDE (juin 2020)



qui invite les États membres à **exploiter davantage les ressources de la participation citoyenne** : *“Innovative Citizen Participation and New Democratic Institutions”* [\[5\]](#)

4) Les recommandations de la Cour des Comptes (juin 2020) :



- « Dans le cadre de la préparation et de l'exécution de leur stratégie de développement durable, **les différents niveaux de pouvoir doivent veiller à impliquer les citoyens et les parties prenantes pertinentes**, de préférence de manière planifiée. »[\[4\]](#)

5) L'article 7bis de la Constitution :



- « Dans l'exercice de leurs compétences respectives, l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions poursuivent les objectifs d'un développement durable [\[6\]](#), dans ses dimensions sociale, économique et environnementale, en tenant compte de la **solidarité entre les générations.** »
- **Ainsi que de l'article 23** consacrant « le droit à (...) la protection de la santé et (...) d'un **environnement sain.** »

6) Le Rapport fédéral sur le développement durable 2019



*« Face aux défis mondiaux tels que la pauvreté, les inégalités, les changements climatiques et l'appauvrissement de la diversité biologique, tous les pays ont adopté les **Objectifs de développement durable** (...). Le Rapport fédéral sur le développement durable 2019 constate qu'en Belgique, la prolongation des tendances actuelles ne permet pas d'atteindre l'ensemble de ces objectifs. »*

Recommandations du Bureau du Plan (entre autres) :

5. Prendre en compte les ODD dans les débats parlementaires.

6. Relancer la coopération interfédérale sur le développement durable.

7) L'enquête "Noir, jaune, blues 2017", réalisée pour :



- A l'affirmation "**Je pense que nous sommes vraiment à la fin d'un système de société**", 60% des personnes interrogées ont répondu "D'accord" (et plus bas est leur niveau d'études, plus l'accord est fort).
- A la question "**J'estime que les efforts faits sont suffisants pour sauver l'environnement**", 70% des personnes interrogées répondent '**pas d'accord**'.
- Une majorité d'individus (60%) a le sentiment **que la société civile et les citoyens avancent plus vite que les partis/les dirigeants politiques** (et plus ils sont âgés, plus ils le pensent).

L'enquête "Noir, jaune, blues 2017"

- *A l'affirmation " Je fais confiance à [telle ou telle institution] car elle agit pour gérer les grands problèmes de l'époque, surtout pour améliorer le vivre ensemble" les associations de la société civile recueillent 51% d'avis favorables, l'enseignement/les universités 45%, la science/les chercheurs 45%, tandis que "les pouvoirs publics, les députés, les responsables politiques en général" +/- 12% et les partis politiques 9%.*

=> Forte défiance à l'égard des institutions "verticales", plus grande confiance dans les organisations "horizontales".

8) L'enquête du CEVIPOL en 2019

- **La majorité des parlementaires francophones sont en faveur de la consultation de mini-publics**

CdH, MR, PS, DEFI : entre 74 et 89% - Ecolo : 100%

et davantage les femmes (93%) que les hommes (75%).

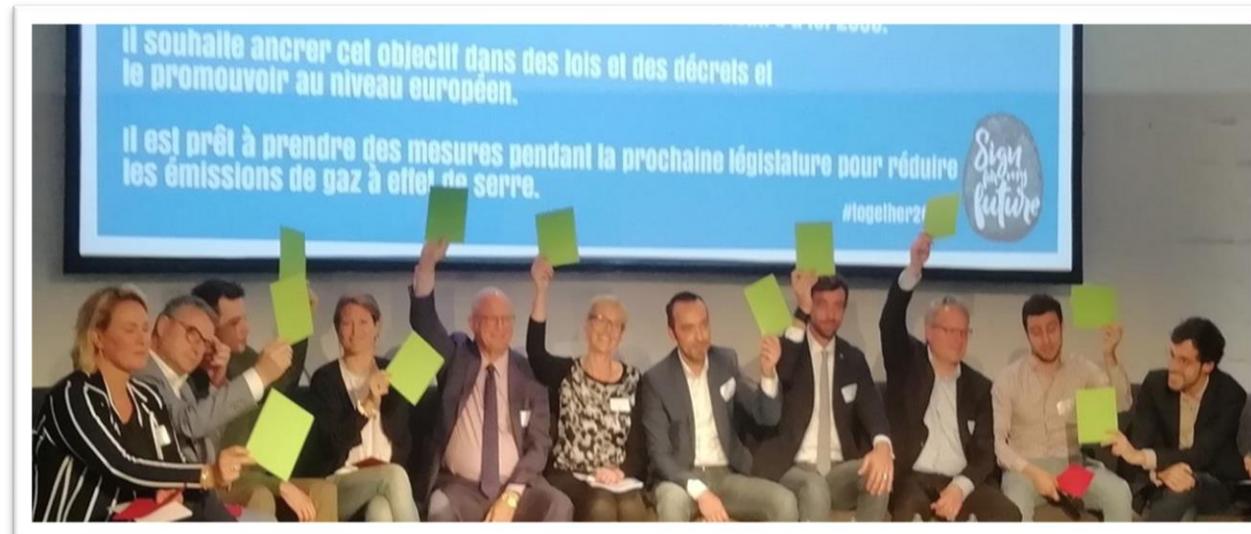
(How MPs perceive participatory democracy: an inquiry into French-speaking Belgium)

9) L'engagement de onze partis politiques (16/05/19)



à « élaborer et mettre en œuvre les mesures des plans climat en collaboration avec les citoyens, la société civile, les entreprises et les universités (...) selon une **approche bottom-up** »

lors de la Cérémonie de clôture de l'action « **Sign for my future** » (268 000 signatures)



10) LA DÉCLARATION DE RIO (1992) :



- PRINCIPE 3 : « Le droit au développement doit être réalisé de façon à **satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures**. »
- Principe 10 : « **La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés**, [qui doivent] (...) avoir la possibilité de participer **aux processus de prise de décision**. Les Etats doivent faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public (...). »



11) « The Club of Rome Climate emergency plan »

présenté au Parlement européen le 04/12/2018

- *« Le modèle économique néoclassique actuel a été conçu pour un monde « vide » avec une population globale d'environ 2 milliards de personnes, où la générosité des ressources naturelles semblait sans fin (...). La croissance économique conventionnelle n'est plus viable dans un monde 'plein' (7,6 milliards d'humains), en dépit des efforts désespérés pour l'entretenir avec des interventions financières massives (...).*
- *Il y a un besoin urgent de nouveaux courants de pensée économique et de nouveaux indicateurs qui valorisent autant la qualité que la quantité dans notre système de mesure économique. (...) Une complète re-conception des systèmes sociaux et économiques en vue de créer un avenir durable, dans l'esprit de « The Limits to Growth » [s'avère nécessaire]. (...)*
- *Les protestations de citoyens et leurs actions en justice contre les entreprises, les gouvernements et les individus constitueront (...) de plus en plus des leviers à même d'appuyer cette approche d'urgence. Elles ont déjà commencé. »*

Personnes ressources

- Au départ, une petite équipe de réflexion

Les membres du groupe de travail (2018-2019)

Michel Cordier, Thérèse Snoy,
Jean-Louis Petit, Jean-Pierre Jacobs

Administrateurs de **Grands-parents pour le climat**

Anne Feyt (ULB)

Professeur de droit public et constitutionnel

Marie Dufrasne (UCL – St Louis)

Chercheuse (mécanismes participatifs et prise de décision dans l'espace public).
Chargée de cours en information et communication

Roland Moreau

Ex-directeur général du SPF Environnement
Représentant d'Inter-Environnement Wallonie au CESEW
Président du Club de Rome (Eur. Chapter)

Arnaud Zacharie

Secrétaire général du CNCD

Gauthier De Wulf

Chargé de projets au Conseil de la Jeunesse

Cédric Chevalier

Collectif « Urgence environnementale », ingénieur de gestion et économiste

Bernard Hubeau

Grootouders voor het klimaat
Ex-ombudsman de la Région flamande
Prof. honoraire Univ. Antwerpen, Faculté de droit

Lucy Michiels

Grootouders voor het klimaat

Bart Corijn

The Shift, Sign For My Future

Autres personnalités consultées:

- 6 académiques (UCL, Saint-Louis, U.Antwerpen)
- 6 fédérations d'entreprises
- 5 associations (environnement/prévention santé/climat/solidarité/jeunesse)
- 3 syndicats

Autres personnalités consultées:

- ayant participé à une réunion de travail :

Philippe Van Parijs (UCL),

Yves Dejaeghere (U. Antwerpen, G1000),

Philippe Van Muylder (ex-FGTB-Bxl)

- échanges individuels :

Marc Depoortere (CFDD)

Olivier De Schutter (UCL),

Delphine Misonne (Saint-Louis / UCL),

Martin de Duve (Univers santé / UCL),

John Pitseys (UCL),

Estelle Ceulemans (Secrétaire générale de la **FGTB** Région Bxl)

Simon Pètre (Secrétaire politique de la **CSC**)

Olivier Valentin (Secrétaire national **CGSLB**)

Ainsi que des représentants de...

- UCM (Union des Classes Moyennes)
- UWE (Union Wallonne des Entreprises)
- BECI (Brussels Enterprises Commerce and Industry)
- FUGEA (Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs)
- FEDERATION PETROLIERE BELGE
- CONFEDERATION CONSTRUCTION

- I.E.W. (Inter-Environnement Wallonie)
- Fédération Wallonne de Promotion de la Santé

et des partis politiques suivants : MR, DéFI, CdH, PS, ECOLO

3. Que faire ?

Imaginez...

Une assemblée citoyenne interfédérale

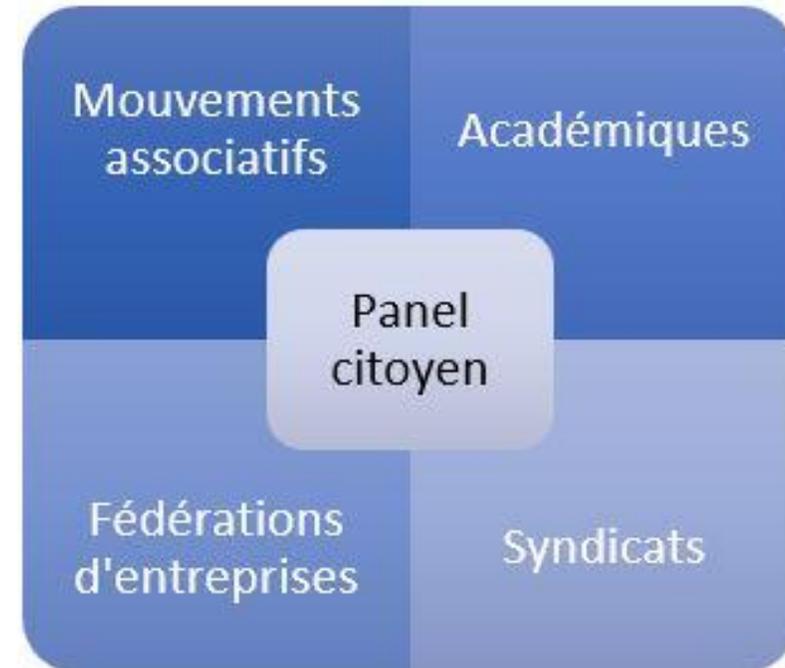
Avec pour objectif principal de **pérenniser notre patrimoine naturel** (environnement et santé) à court, moyen et long terme

Dans le respect du droit des générations présentes et futures à la vie, à la santé et à une équitable prospérité.

Mission de l'Assemblée

- **Accélérer la transition** vers *un mode de vie équitable* (par rapport aux générations futures et aux pays du Sud) et **soutenable** (par rapport aux ressources disponibles).
- Participer à la mise en œuvre de l'article 7bis de la **Constitution** ainsi que de l'article 23 consacrant « le droit à (...) la protection de la **santé** et (...) d'un **environnement** sain. »
- Veiller à la protection de notre patrimoine naturel essentiel à toutes existences humaines, dans le respect de la **Déclaration de Rio (1992)**

L'ambition du *Forum pour la transition* est de revitaliser notre démocratie grâce à un **dialogue multiniveaux** permettant à **un ensemble diversifié de citoyens** de se rencontrer, de s'écouter, d'échanger, de mieux se comprendre et ainsi d'**apprendre à gérer ensemble la complexité**



Pour les citoyens issus du « grand public », tirés au sort, il s'agirait d'une période sabbatique consacrée à une sorte de service civil (volontaire et rémunéré).

Quelles interactions

avec les autres assemblées ?



Relations avec les assemblées élues

Il ne s'agirait pas d'un n-ième conseil d'avis :

- Le Forum pour la transition exercerait **une « veille législative »** : il aurait le pouvoir
 - de se saisir des projets, propositions de loi et décrets pour vérifier leur compatibilité avec les préoccupations évoquées tout à l'heure
 - et de remettre des recommandations, soit d'initiative, soit sur demande des parlementaires (fédéraux ou régionaux), des sénateurs ou des citoyens (suite à pétitions).
- Il aurait le pouvoir de demander **une nouvelle délibération** d'une loi ou d'un décret en cours d'élaboration.
- Dans un cadre à définir, il aurait aussi **un pouvoir d'initiative législatif** à soumettre à l'accord de la Chambre des représentants ou, selon les compétences de chacune, aux assemblées régionales ou communautaires.

Relations avec les assemblées élues (suite)

- Le Forum pour la transition *pourrait* être logé dans les locaux du **Sénat** – qui est interfédéral – pour y bénéficier des facilités sur place (personnel, bâtiments actuellement sous-utilisés).
- Pour ouvrir le champ d'expérience sans attendre une modification de la Constitution, **dans un premier temps, il s'agirait d'une assemblée consultative** à laquelle le **Sénat** *pourrait* faire appel en modifiant son Règlement d'ordre intérieur dans le cadre de ses missions actuelles définies par les articles 56 et 77-78 de la Constitution.
*En option : l'assemblée serait organisée sous l'égide du **Comité de Concertation**.*
- Quant aux « pouvoirs » réels de l'assemblée ils seraient surtout liés à sa **force de persuasion** envers les autres assemblées (*idéalement*: conjointement avec le Sénat).

Assemblée consultative ou décisionnelle ?

- **Phase 1 :**

Assemblée consultative, *idéalement* logée au sein du Sénat.
Indépendante des pouvoirs exécutifs et des directions des partis.

- **À terme (deux législatures) :**

Fusion avec un Sénat recomposé ?

Fonctionnement

- Les sessions plénières seraient publiques => transparence, visibilité, attention des médias, réactions possibles des citoyens.
- Pendant la phase 1, ce serait même le seul moyen pour le Forum d'essayer d'influencer les autres organes consultatifs.

Quelles interactions avec le gouvernement fédéral ?

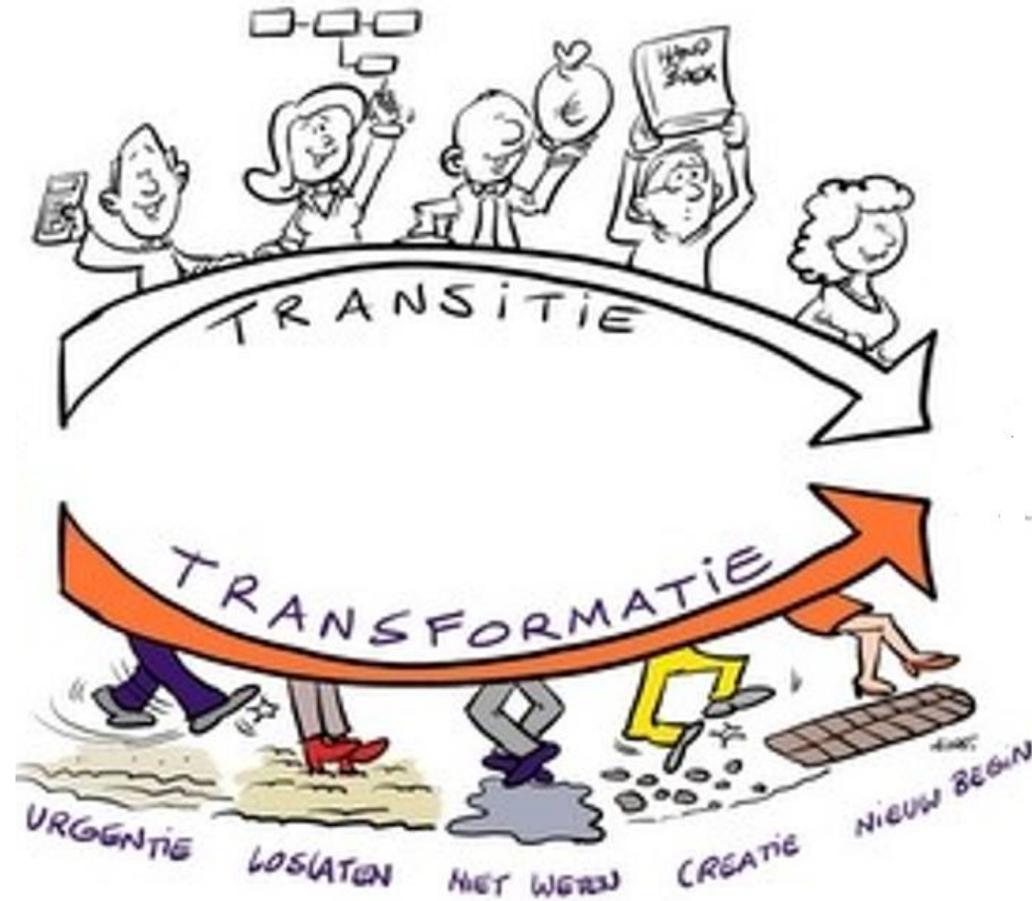
- Le gouvernement pourrait, en fonction de ses compétences, se saisir des propositions du Forum pour les mettre en œuvre.
- (Tout comme le parlement fédéral et les assemblées régionales pourraient le faire en fonction de leurs propres compétences)
- *En option : l'assemblée serait organisée sous l'égide du **Comité de Concertation**.*



Existe-t-il d'autres solutions spécifiques ?

- OPTION 1 : des citoyens tirés au sort
 - OPTION 2 : option 1 + des académiques
 - OPTION 3 : option 2 + des représentants associatifs.
 - **OPTION 4 : option 3 + les partenaires sociaux « élargis »**
 - OPTION 5 : option 4 + des élus
- OPTION 6 : des citoyens + des élus
(Cfr. La DPR 2019 de la Région wallonne)

Comment organiser la participation ?



Mise en œuvre concrète

- *Si ce projet se réalise, seul le pouvoir politique sera en charge de la mise en œuvre.*
- *Il nous a dès lors semblé pertinent de laisser différentes options ouvertes pour anticiper et nourrir les futurs débats.*
- *Il ne s'agit pas d'un projet figé, mais bien d'un ensemble de propositions suffisamment étayées propres à lancer le débat.*

Mise en œuvre concrète : plusieurs modalités pratiques sont envisagées

- L'assemblée

- Renouvelée à quelle fréquence ?
- Comment favoriser une réflexion « hors cadre habituel » (disruptive) et donnant la chance à chacun de s'exprimer (aide de facilitateurs professionnels) ?
- Processus de décision (pas un simple vote à la majorité simple) ?
- Quelle taille et quel poids relatif accorder à chacun des 5 groupes ?

Mise en œuvre concrète : plusieurs modalités pratiques sont envisagées

- Le panel de citoyens « grand public »:

- Le tirage au sort: mythes et réalités, modalités pratiques
- Quels critères: mixité H/F, âge,...
- Quelle durée de prestation hebdomadaire.
- Quel accompagnement: formation, soutien administratif et juridique.
- Durée des mandats.
- En fin de mandat, comment préparer le retour sur le marché du travail.

Mise en œuvre concrète : plusieurs modalités pratiques sont envisagées

- Les membres des 4 autres groupes :

- Comment sélectionner les organismes ?
- Comment sélectionner les personnes ?
(la base = les compétences personnelles)

Enfin... d'autres questions sont abordées en détail:

- Quelles différences entre le Forum pour la transition et le CFDD (Conseil Fédéral du Développement Durable) ?
- Quelle serait la légitimité du Forum pour la transition ?
- Le Sénat mis en débat : rôle actuel et quel avenir ?

Quelles difficultés ?

- Nord/Sud du pays

- Partenaires sociaux

4. Quelle serait la légitimité de l'assemblée ?



- Outre les multiples **points d'appui** (entre autres juridiques).



SIGNEZ POUR NOTRE CLIMAT SUR
SIGNFORMYFUTURE.BE



- Sa **composition plus diversifiée** sociologiquement que celle des assemblées élues, et donc **mieux représentative de la diversité** de la population.

- **Son fonctionnement** :

- Les assemblées citoyennes tendent à être « plus raisonnables » que « la grande masse ».
- La démocratie délibérative va beaucoup plus loin que les sondages.
- **Le mode de sélection des « experts ».**

5. Quelle plus-value en termes de démocratie?

- Permettre aux responsables politiques de sortir de leurs blocages (ou de la difficulté de devoir annoncer des choix douloureux) en s'appuyant sur des options venues « de la base ».
- Apporter de la stabilité dans la durée,
 - car placée à l'abri des crises politiques (difficultés de constituer des majorités au niveau fédéral).
 - tout en étant en permanence à l'écoute de l'évolution des réalités économiques et sociales
- Renouer des liens entre « les citoyens » et « les politiques »
- Élaborer des lois bien ancrées dans la réalité et donc plus fortes et plus largement soutenues.

Quelle plus-value en termes de démocratie?

- Offrir aux **jeunes** (à la génération des futurs décideurs) une plateforme pour y exprimer leurs **légitimes préoccupations** pour l'avenir de l'Humanité à long terme.
- Faciliter une plus grande appropriation citoyenne de la problématique environnementale.
- Participer à la co-construction d'un nouveau contrat de société.
- Et au final, favoriser davantage de cohésion sociale.

6. Quel budget et quels coûts cela représenterait-il ?

+ la question du financement

Budget / Coûts - Imaginons à titre d'exemple

- une quarantaine de citoyens tirés au sort (payés 4/5)
- + pour l'ensemble des quatre autres groupes une soixantaine de personnes (payées par des jetons de présence)
- + le staff
- + les frais de fonctionnement

Financement

- Créer un budget spécifique (et si oui avec quelles ressources ?)

OU

- Eviter d'étoffer encore davantage la lasagne institutionnelle et récupérer le budget de l'une ou l'autre institution ?

7. Les premiers supporteurs

- *Cette proposition est née de l'attention des « **Grands-Parents pour le Climat** » vis-à-vis de notre avenir à tous, en particulier celui des jeunes générations.*
- *Elle est à présent portée par **un collectif** de personnalités et d'organisations extérieures à GPC.*

- parce qu'il est urgent de pérenniser notre patrimoine naturel
- en s'engageant tous ensemble pour plus de justice
- dans l'intérêt des générations présentes et futures

Nos « supporters »

(au 18-05-20)

Secteurs	Au nom d'une organisation (sans lien ligne à ligne avec la colonne de droite)	À titre personnel		
Académiques		Olivier	De Schutter	UCL, professeur faculté de Droit
		Marie	Dufasne	UCL-St-Louis, chargée de crs en Info. et communication (recherches sur les mécanismes participatifs et processus de prise de décision dans l'espace public).
		Pascale	Vielle	UCL, professeure Droit social et politiques sociales
		Martin	De Duve	UCL, expert en santé publique - alcoologue – addictologue, directeur de « Univers santé ASBL »
		Cathy	Clerbaux	ULB, professeure en Sciences de l'atmosphère et du climat
		Marek	Hudon	ULB, professeur à Solvay Brussels School of Economics and Management
		Pierre	Stassart	ULG, professeur en Sciences et gestion de l'environnement
		Pierre	Ozer	ULG, chargé de recherches en Sciences et gestion de l'environnement
		Sybille	Mertens	ULG, professeure, Social enterprise and business ethics
		Julie	Rijpens	ULG, chargée de recherches en économie sociale
Entreprises	UCM (Union des classes moyennes)	Jacques	Crahay	CEO Cosucra, Président de l'UWE
	FUGEA (Féd. Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs)	Laurent	Ledoux	Ex-Président du SPF Mobilité & ex-Directeur Public Banking de BNPPF, co-créateur de PHUSIS (accompagnement d'entreprises / gestion collaborative)
		Marc	Lemaire	Fondateur du Groupe One – EcoRes et co-fondateur de Kaya (Coalition des entrepreneurs de la transition dans le respect des limites planétaires)
		Xavier	Marichal	Administrateur-délégué Usitoo scrl, consultant environnemental (Factor X)
Associatifs	Fédération Wallonne de Promotion de la Santé	Roland	Moreau	Ex- DG du SPF Environnement, représentant d'I.E.W au C.E.S.E.W., adm. WWF
	Inter-Environnement Wallonie	Arnaud	Zacharie	Secrétaire général CNCD-11.11.11
	APERe (Assoc. pour la Promotion des Energies Renouvelables)	Lucie	Morauw	Activiste Youth For Climate
	Particitiz (Dimitri Lemaire)	Augustin	Crespin	Co-organisateur et représentant local de Youth For Climate
	Belvox (Stéphane Michiels)	Jean-Louis	Petit	Administrateur de Grands-parents pour le climat
	Grootouders voor het Klimaat	Michel	Cordier	Administrateur de Grands-parents pour le climat
	Comité « Déclarons l'état d'urgence environnementale et sociale » (Cédric Chevalier)	Benjamin	Wilkin	Secrétaire général de l'APERe
Divers		Michel	Genet	Conseiller MEP Pierre Larrouturou (et ancien directeur du Credal et de Greenpeace)
		Francis	Panichelli	Conseiller en patrimoine (et ancien cadre dans le secteur bancaire)

Pour votre attention, à toutes et tous...



Plus d'infos sur : <https://forumpourlatransition.be/>

Contact : Michel Cordier c/o info@forumpourlatransition.be - Tél. : 0473 313 568